



Conditions de vente – Conditions of sale

TABLE DES MATIERES – TABLE OF CONTENTS

1.	Conditions de vente	3
1.1.	GÉNÉRALITÉS	3
1.2.	OFFRES.....	3
1.3.	COMMANDE	3
1.4.	TRADUCTIONS	3
1.5.	SOUSTRAITANCE À DES TIERS.....	4
1.6.	DÉLAIS DE LIVRAISON	4
1.7.	LIVRAISON	4
1.8.	LIMITATION DE RESPONSABILITÉ	4
1.9.	PAIEMENTS.....	4
1.10.	PRIX.....	5
1.11.	ÉLECTION DE DOMICILE.....	5
1.12.	RÉCLAMATIONS	5
1.13.	ANNULLATIONS.....	6
1.14.	DROITS INTELLECTUELS	6
1.15.	LÉGISLATION ET JURIDICTIONS COMPÉTENTES	6
1.16.	ACCEPTATION	6
2.	Conditions of sale.....	7
2.1.	GENERAL.....	7
2.2.	OFFERS.....	7
2.3.	ORDERS.....	7
2.4.	TRANSLATIONS	7
2.5.	SUBCONTRACTING TO THIRD PARTIES.....	8
2.6.	DELIVERY DEADLINES	8



2.7.	DELIVERY.....	8
2.8.	LIMITATION OF LIABILITY	8
2.9.	PAYMENTS.....	8
2.10.	PRICES.....	8
2.11.	CHOICE OF RESIDENCE	9
2.12.	CLAIMS.....	9
2.13.	CANCELLATIONS	9
2.14.	INTELLECTUAL RIGHTS.....	9
2.15.	APPLICABLE LAW AND COURTS WITH JURISDICTION	10
2.16.	ACCEPTANCE	10



1. Conditions de vente

1.1. GÉNÉRALITÉS

Chaque commande introduite auprès d'IDEST implique l'acceptation inconditionnelle et irrévocable des présentes conditions générales par le client, lequel reconnaît les avoir lues et acceptées. Ces conditions priment toujours sur d'éventuelles conditions de commande et d'achat du client même si ces dernières ont été transmises à IDEST avant même que les présentes ne soient remises au client et/ou même si elles excluaient l'applicabilité des présentes conditions.

1.2. OFFRES

Les offres, devis et tous les documents qui les accompagnent, restent la seule propriété d'IDEST et ils ne peuvent être ni copiés, ni communiqués à des tiers, ni exécutés sans notre accord écrit.

Sauf stipulation contraire, nos offres ne sont valables que durant une période de trois mois.

Les offres non acceptées dans ce délai sont nulles et non avenues.

1.3. COMMANDE

Les commandes ne sont définitivement enregistrées :

- qu'après accord sur notre offre et réception de l'acompte éventuellement convenu,
- que lorsque nous sommes en possession de tous les renseignements techniques ou autres nécessaires à la bonne exécution.

Les commandes sont introduites par écrit par l'envoi d'un bon de commande en bonnes et dues formes, l'acceptation d'un devis émis par IDEST dans les délais requis ou d'un e-mail faisant office de bon de commande. Les commandes passées par téléphone doivent être confirmées par le biais d'un bon de commande établi en bonnes et dues formes, l'acceptation d'un devis d'IDEST ou un e-mail de confirmation à envoyer à IDEST dans les 4 heures qui suivent la commande. Par sa commande, le client accepte les tarifs et les conditions générales d'IDEST.

Le client ne peut suspendre ni annuler sa commande.

Si nous devons néanmoins accepter une annulation totale ou partielle de la commande, la facturation porterait, à tout le moins et sous réserves de tous autres dommages et intérêts, sur le travail dans l'état où il se trouve, sur toutes les heures de travail déjà accomplies ainsi que sur les diverses démarches déjà effectuées.

La personne qui passe commande reconnaît s'engager entièrement et personnellement ou avoir pouvoir d'engager valablement le client.

1.4. TRADUCTIONS

Pour toute traduction, les termes et l'orthographe stipulés dans les dictionnaires agréés sont considérés comme corrects par IDEST. Néanmoins, le client peut communiquer au préalable sa préférence concernant une orthographe ou un choix de mots bien précis ainsi qu'un guide de rédaction / guide stylistique.



Si un texte contient des abréviations spécifiques internes, le client est prié d'en communiquer la signification.

Toute traduction est effectuée sous le secret professionnel, ce qui implique que IDEST s'engage à ne jamais divulguer, sans l'accord du client, ni le contenu d'un document ni une offre de prix remise dans le cadre d'une commande

1.5. SOUSTRAITANCE À DES TIERS

IDEST se réserve le droit de sous-traiter tout travail de tout client à des tiers faisant partie de son réseau habituel.

1.6. DÉLAIS DE LIVRAISON

Sauf stipulation écrite expresse contraire, les délais de livraison d'IDEST sont donnés à titre indicatif. En aucun cas un retard ne pourra donner lieu à des dommages et intérêts.

1.7. LIVRAISON

Les traductions sont envoyées par e-mail, uploadées sur le portail du client ou le client est invité à télécharger sa traduction en cliquant sur un lien qui lui est envoyé par e-mail.

Dans des circonstances exceptionnelles, il peut être convenu d'envoyer une version imprimée ou sur tout autre support par courrier ou coursier. Dans ce cas, les frais de supports et d'envoi par courrier ou par coursier sont à charge du client.

IDEST n'est nullement responsable d'éventuels problèmes afférents aux envois par courrier, ni d'éventuels problèmes afférents aux envois par e-mail (panne de réseau, panne Internet, lenteurs sur Internet,...).

1.8. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

IDEST ne peut être tenue responsable qu'en cas de dol. Par ailleurs, l'obligation éventuelle d'IDEST est dans tous les cas, nonobstant ce qui précède et sous réserve de fraude, limitée en volume aux sommes facturées et payées par le client, ayant trait à la commande de traduction en question. En aucun cas, IDEST ne sera tenue responsable de dommages indirects à l'égard du client ou de tiers. Ce type de dommage ne découle pas directement d'une faute dans le chef d'IDEST. Par dommages indirects, on entend entre autres tous les frais d'impression ou de réimpression, pertes économiques, perte de bénéfices, perte d'épargnes, perte de clientèle, perte de contrats, perte de revenus, perte de temps, perte de fonds commercial, perte de réputation, perte ou endommagement de données, qu'ils soient contractuels, extracontractuels ou autres. Cette énumération n'est pas limitative.

1.9. PAIEMENTS

Sauf disposition contraire mentionnée sur la facture, les factures d'IDEST sont payables en euros à 30 jours suivant la date de la facture et uniquement par compte bancaire.

En cas de non-paiement à l'échéance définie ci-dessus, des intérêts de retard de 1% par mois seront dus de plein droit et sans mise en demeure préalable sur le montant de la facture et à partir du jour suivant l'expiration du délai de paiement.



Sans préjudice des intérêts de retard, des éventuels frais de justice et de tout autre droit, le défaut de paiement à l'échéance entraîne ipso facto le paiement d'une indemnité conventionnelle fixée à 15% du montant des factures, à raison d'un minimum de 50 €.

En cas de non-respect du délai de paiement d'une facture, IDEST se réserve le droit de :

- (i) réclamer le paiement immédiat de toutes les autres factures même si ces dernières ne sont pas encore échues,
- (ii) mettre immédiatement fin à l'exécution de contrats encore en cours, sans que cela puisse donner lieu à quelque indemnisation que ce soit.

1.10. PRIX

Nos prix de vente sont susceptibles de modifications. Seuls les prix figurant sur les devis et factures doivent être considérés comme prix de vente, ceux-ci ayant été préalablement approuvés par le client au moment de la commande.

Nos offres de prix sont calculées en fonction de la nature du texte et du délai de livraison souhaité. En cas de modification de la commande, de quelque nature qu'elle soit, par le client, IDEST est habilitée à adapter le devis ou à arrêter le travail et facturer le travail déjà effectué sur ce projet au pro rata du montant initialement convenu.

Nos prix s'entendent hors T.V.A. Au moment de la commande, le client transmet à IDEST toutes les informations utiles à la facturation, en ce compris tout motif précis d'exemption de TVA et en produit la preuve sur simple demande.

1.11. ÉLECTION DE DOMICILE

Le bon de commande ou l'acceptation de notre offre vaut élection de domicile à l'adresse renseignée par le client.

En ce qui concerne les réclamations, les intérêts de retard et les indemnités conventionnelles, le client ne peut se prévaloir du défaut de réception des factures consécutif à un changement d'adresse qui ne nous aurait pas été signalé par écrit.

1.12. RÉCLAMATIONS

Toute réclamation ou contestation relative aux termes des factures ou à la livraison est adressée, sous peine de forclusion, par lettre recommandée avec copie par e-mail, dans un délai de huit jours à dater de la livraison. Le client mentionne dans sa réclamation la date, le numéro de la facture ainsi que les griefs précis qu'il formule.

L'absence de contestation formulée de la manière précisée au présent article entraîne l'acceptation inconditionnelle et irrévocable du travail livré, des prestations fournies et de la facture.

Les défauts ou l'absence de livraison d'une partie d'un travail commandé ne permet pas au client de refuser la totalité de la fourniture ni de refuser de payer le travail livré.

En cas de plainte sur la qualité d'un travail, le client accorde à IDEST le temps nécessaire pour apporter toutes les modifications ou corrections indispensables.



1.13. ANNULATIONS

En cas d'annulation écrite et acceptée par IDEST d'une commande, le client accepte et reconnaît qu'une indemnité est due dans la mesure où IDEST aurait entamé les travaux commandés. Dans ce cas, cette indemnité est égale à 50 €, majorée du montant à facturer pour le volume de texte déjà traduit. Les traductions sont envoyées immédiatement et en l'état au client à titre de preuve du travail effectué, étant entendu qu'il s'agit d'un premier jet non relu et non d'une traduction finalisée.

1.14. DROITS INTELLECTUELS

Les droits d'auteur relatifs aux travaux exécutés restent la propriété d'IDEST, sauf cession écrite préalable des droits patrimoniaux pour des modes d'exploitation connus à ce jour.

IDEST n'encourt aucune responsabilité quant à la contestation des droits de reproduction liés aux textes qu'elle traduit. Le client est toujours présumé avoir acquis valablement les droits d'auteur sur les œuvres à traduire et s'engage à tenir IDEST indemne de toute revendication qui serait formulée par un tiers.

1.15. LÉGISLATION ET JURIDICTIONS COMPÉTENTES

Tout différend qui pourrait naître à propos de la validité des présentes conditions générales de vente, de leur interprétation ou de leur exécution est soumis au droit belge et relève de la compétence exclusive des Tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Nivelles et, le cas échéant, de la Justice de Paix du canton de Wavre, et ce quel que soit le lieu d'exécution des obligations, de conclusion des contrats et/ou de résidence des parties.

Dans l'hypothèse où l'une des dispositions des conditions générales serait considérée comme illégale ou inopposable par une décision de justice, les autres dispositions desdites conditions restent en vigueur.

1.16. ACCEPTATION

Toutes les conditions stipulées ci-dessus sont considérées comme acceptées sans restriction ni réserve par le seul fait de la signature du bon de commande ou de l'acceptation de la facture.

IDEST Communication SA
6, rue de l'Éclipse
B-1000 – Bruxelles - BELGIQUE
Tél : +32 2 543 1860 – Fax : +32 2 543 1865
TVA : BE 0441791745
info@idestnet.com – www.idestnet.com



2. Conditions of sale

2.1. GENERAL

The client has read and accepts unconditionally and irrevocably the following general conditions applicable to every order placed with IDEST. These conditions always take precedence over any of the client's order and purchase terms even where the client presents such terms to IDEST before these conditions have been transmitted to the client and/or even if they exclude the applicability of these conditions.

2.2. OFFERS

Our offers, quotations and all accompanying documents are the sole property of IDEST and may not be copied, communicated to a third party or carried out without our written approval.

Unless otherwise agreed, our offers are valid for a period of three months.

Offers which are not accepted within this period become null and void.

2.3. ORDERS

Orders become final and are registered only when:

- our offer has been accepted and, when agreed, a down payment has been received;
- we have received all information, technical or otherwise, needed to carry out the work.

Orders are placed in writing by sending a formal order form, accepting a quotation issued by IDEST within the time specified or sending an e-mail serving as an order form. Phone orders must be confirmed by sending a formal order form, accepting a quotation issued by IDEST or sending an e-mail of confirmation to IDEST within four hours of placing the order. Placement of an order implies the client's acceptance of IDEST's rates and general conditions.

The client cannot suspend or cancel the order.

If we agree to totally or partially cancel an order, however, an invoice will be sent, covering at the very least and notwithstanding other damages, the work finished up to that point in terms of hours of work already carried out and all other related tasks already performed.

The person who places an order acknowledges his/her full personal commitment or his/her authority to make a legal commitment for the client.

2.4. TRANSLATIONS

For all translations, the terms and spelling found in approved dictionaries are considered correct by IDEST. However, the client may communicate in advance any preferences concerning spelling or a specific choice of words as well as a writing/style guide.

If a text contains specific internal abbreviations, the client is asked to communicate their meaning.

Professional secrecy applies to all translations carried out, which means that IDEST agrees never to disclose, without the client's agreement, either the content of a document or a price agreed in the framework of an order.



2.5. SUBCONTRACTING TO THIRD PARTIES

IDEST reserves the right to subcontract work for any client to third parties forming part of its usual network.

2.6. DELIVERY DEADLINES

Unless expressly agreed otherwise, the delivery deadlines given by IDEST are provided for information only. In no case shall a delay give rise to a claim for damages.

2.7. DELIVERY

Translations are delivered by e-mail, uploaded to the client's portal or the client is asked to download the translation by clicking on a link sent by e-mail.

In exceptional circumstances, it may be agreed that a print version or a version on another medium will be sent through the postal service or by courier. In such a case, the data medium and postal or courier costs are payable by the client.

IDEST is not liable for any problems related to postal or e-mail deliveries (network failure, internet failure, slow internet service, etc.).

2.8. LIMITATION OF LIABILITY

IDEST may be held liable only in the case of deceit. Further, any obligation on IDEST is limited in volume to the amounts invoiced and paid by the client with respect to the translation order in question. IDEST shall in no case be held liable for indirect damage to the client or third parties. Such damage does not derive directly from any fault on the part of IDEST. Indirect damage is understood to mean, inter alia, all printing or reprinting costs, economic losses, loss of profits, loss of savings, loss of clientele, loss of contracts, loss of income, loss of time, loss of goodwill, loss of reputation, data loss or damage, whether contractual, extra-contractual or other. This list is not exhaustive.

2.9. PAYMENTS

Unless otherwise provided on the invoice, IDEST's invoices are payable in euros within 30 days of the invoice date and solely by bank transfer.

In case of non-payment on the due date defined above, interest of 1% per month will be due ipso jure and without further notice on the amount of the invoice, starting from the day following the payment deadline.

Without prejudice to any interest, legal fees or any other rights, non-payment on the due date results ipso facto in the payment of a contractual compensation of 15% of the amount of the invoice, with a minimum of €50.

In case of non-payment of an invoice by the due date, IDEST reserves the right to:

- (iii) demand immediate payment of all outstanding invoices, even if these are not yet due,
- (iv) immediately terminate the performance of ongoing contracts, without this giving rise to any compensation whatsoever.

2.10. PRICES



Our sales prices are subject to change. Only prices shown on quotations and invoices shall be deemed sales prices, having been approved in advance by the client when placing the order.

Our prices are calculated in terms of the nature of the text and delivery requirements. If the client changes the order in any way whatsoever, IDEST is entitled to adapt the quotation or to stop the order and invoice the work already performed on the project, pro-rated on the amount initially agreed.

Our prices are exclusive of VAT. At the time of ordering, the client transmits to IDEST all information required for invoicing, including any precise grounds for exemption from VAT, and must provide proof thereof at our request.

2.11. CHOICE OF RESIDENCE

The order form or acceptance of our offer implies choice of residence at the address provided by the client.

With regard to claims, interest charges and contractual compensation, the client may not claim non-receipt of invoices following a change of address which was not communicated to us in writing.

2.12. CLAIMS

Any claims or disputes relating to the terms of an invoice or delivery shall be submitted, under penalty of lapse of rights, by registered mail with a copy by e-mail, within eight days of delivery. The client must mention in the claim the date, invoice number and precise objections.

Failure to formulate an objection in accordance with this article implies the unconditional and irrevocable acceptance of the work delivered, the services provided and the invoice.

Shortcomings or non-delivery of part of the work ordered does not entitle the client to refuse all of the work and/or refuse to pay for the work delivered.

In the event of a complaint about the quality of work, the client shall give IDEST the time required to make all necessary changes or corrections.

2.13. CANCELLATIONS

In the event of written cancellation of an order accepted by IDEST, the client accepts and acknowledges that compensation is due where IDEST has already begun the work ordered. Compensation in such cases is set at €50, plus the amount to be invoiced for the volume of text already translated. The translation will be sent immediately and as is to the client as evidence of the work already carried out, it being understood that this is an unrevised first draft and not a final translation.

2.14. INTELLECTUAL RIGHTS

Copyright on work performed remains the property of IDEST, except where property rights are transferred by prior written agreement for the means of exploitation known to date.



01/04/2017

IDEST shall incur no liability with respect to disputes over reproduction rights related to the texts it translates. The client is always assumed to have legally acquired copyright on the works to be translated and undertakes to hold IDEST harmless against any claims by a third party.

2.15. APPLICABLE LAW AND COURTS WITH JURISDICTION

Any disagreement over the validity of these general conditions of sale, their interpretation or their performance is governed by the laws of Belgium and falls exclusively within the jurisdiction of the courts of the Nivelles judicial district, and if the need arises, within that of the Justice of the Peace of the District of Wavre, regardless of where the obligations were fulfilled or the contracts were signed, and/or regardless of the place of residence of the parties.

In the event any provision of these general conditions is determined by a court to be illegal or unenforceable, the other provisions of these conditions shall remain in force.

2.16. ACCEPTANCE

All of the aforementioned conditions are deemed to be unconditionally and unreservedly accepted once the order form has been signed or the invoice has been accepted.

IDEST Communication SA
6, rue de l'Éclipse
B-1000 – Brussels - BELGIUM
Tel: +32 2 543 1860 – Fax : +32 2 543 1865
VAT: BE 0441791745
info@idestnet.com – www.idestnet.com